

Suspendu

Le président du Conseil demeure suspendu entre le maintien au pouvoir et l'abandon du pouvoir, tout comme le Haut■Commissaire lui-même était resté longtemps suspendu entre son maintien au Caire et son transfert ailleurs. Tout ce que nous souhaitons à notre président du Conseil malade, c'est que cette suspension ne dure pas autant que celle du Haut■Commissaire. Quelle que soit la santé ou la force d'un homme, une telle incertitude est pénible même pour les bien-portants, et plus encore pour les malades.

Les secrets de cette suspension demeuraient profondément obscurs pour ceux qui discutent de politique. Tous croyaient fermement, sans le moindre doute, que le transfert du Haut■Commissaire relevait exclusivement des affaires anglaises : peut-être une décision très sérieuse, peut-être un simple jeu politique, mais dans tous les cas une affaire limitée aux Anglais eux-mêmes et ne touchant en rien l'Égypte.

Qu'importe à l'Égypte que les Anglais remplacent un représentant par un autre, ou que les Français changent un ministre ? Les Anglais sont libres chez eux, les Français sont libres chez eux, et les Égyptiens sont libres en Égypte. Chaque peuple possède le droit de nommer, révoquer, modifier et remplacer ses représentants sans intervention étrangère. Toute ingérence serait une agression flagrante et un signe de grave danger.

Tout le monde croyait cela et ne le mettait nullement en doute. Personne n'avait imaginé qu'au moment même où les Anglais transféraient leur représentant après l'avoir longtemps laissé dans l'incertitude, ils pourraient également faire tomber notre ministère après l'avoir lui aussi suspendu dans l'attente.

Les gens commencèrent donc à s'interroger sur les cordes auxquelles notre ministère semblait suspendu : quelles étaient-elles ? De quelle matière étaient-elles faites ? Et qui les avait tressées ?

Certains répondirent que ces cordes n'étaient rien d'autre que la maladie qui avait frappé le président du Conseil depuis de longs mois. Mais les gens ne crurent pas cette explication, car la crise n'était pas apparue lorsque le président du Conseil était tombé malade, ni même peu après. Elle n'était apparue qu'après qu'il eut largement progressé vers la guérison et que les médecins se furent déclarés satisfaits de son état.

Après le transfert du Haut■Commissaire, d'autres affirmèrent que ces cordes étaient constituées d'un conflit entre le président du Conseil et un haut fonctionnaire. Mais là encore les gens doutèrent et

rejetèrent cette interprétation, car le destin des présidents du Conseil ne dépend pas des fonctionnaires, aussi puissants soient-ils. Il dépend du Parlement et du Trône.

Le président du Conseil affirme sans cesse qu'il jouit toujours de la confiance du Parlement — et il ne devrait en être autrement — ainsi que de la faveur de Sa Majesté le Roi. Si cela est vrai, alors un conflit avec un fonctionnaire, quel qu'il soit, ne devrait ni le suspendre ni le contraindre à démissionner ou même à envisager une démission.

Ces désaccords peuvent exister, et le président du Conseil peut en souffrir, mais ils devraient être bien plus faciles à supporter que la crise ministérielle aiguë que nous voyons aujourd'hui.

Pourtant ce matin *Al-Ahram* a publié des informations qui invitent à une longue et profonde réflexion. Elles montrent que nous n'avons pas tort hier lorsque nous affirmions que derrière cette crise — et derrière cette étrange comédie observée par l'Égypte et par le monde — se cache une affaire sérieuse, peut-être même inquiétante.

Al-Ahram présente ces informations avec assurance et insistance. En même temps, le journal manifeste de la sympathie pour le président du Conseil, le défend et cherche à lui trouver des excuses dans sa bonne foi et dans sa direction de la majorité parlementaire.

L'essentiel de ces informations est que, durant son séjour en Europe, le président du Conseil aurait songé à démissionner. *Al-Ahram* n'explique pas les raisons de cette décision ; chacun peut donc les interpréter à sa manière. Mais selon le journal, le président du Conseil voulut aussi créer lui-même la crise et en préparer lui-même la solution.

Il envoya donc une lettre en Égypte proposant un partage du pouvoir : Chafiq Pacha deviendrait président du Conseil, tandis que lui-même conserverait la direction de la majorité parlementaire.

Lorsque nous avons lu cette nouvelle dans *Al-Ahram*, elle nous a rappelé une phrase attribuée à l'un des faux prophètes de l'histoire islamique : « La moitié de la terre est à nous et l'autre moitié à Quraysh, mais Quraysh est injuste. »

Nous avons été profondément surpris par cette information, car elle contredit entièrement l'opinion que nous avons du président du Conseil. Certes, nous lui reprochions déjà sa préférence pour la dureté plutôt que pour la douceur, pour la contrainte plutôt que pour la conciliation, ainsi que les graves

erreurs politiques qu'une telle méthode entraînait. Mais nous n'avions jamais douté qu'il fût un homme politique habile, expérimenté, ingénieux et parfaitement conscient des règles et traditions de la vie constitutionnelle.

Nous n'aurions jamais imaginé qu'il puisse manquer aux règles les plus élémentaires de la pratique politique. L'une des règles fondamentales veut que lorsqu'un président du Conseil souhaite démissionner, il remette sa démission au chef de l'État. Si le chef de l'État désire ensuite consulter cet ancien chef du gouvernement, celui-ci peut alors donner loyalement son avis dans l'intérêt du pays.

Mais qu'un président du Conseil démissionne tout en désignant lui-même son successeur au pouvoir constitue une anomalie extraordinaire. Nous aurions cru n'importe quoi avant de croire qu'un tel comportement puisse venir de notre habile président du Conseil.

Dans les pays démocratiques, la tradition est claire : lorsqu'un président du Conseil démissionne, le chef de l'État peut lui demander de revenir sur sa décision ou accepter sa démission. Ensuite, le chef de l'État consulte les présidents des assemblées et les dirigeants politiques avant de confier le gouvernement à celui qu'il juge le plus apte.

La conduite naturelle et conforme aux traditions aurait donc été que le président du Conseil présente sa démission puis attende que Sa Majesté le Roi lui demande éventuellement conseil avant ou après avoir consulté d'autres responsables politiques.

Mais si *Al-Ahram* dit vrai — et nous espérons sincèrement le contraire — le président du Conseil a violé toutes ces traditions. Il a donné son avis avant qu'on le lui demande et s'est placé avant le président de la Chambre et celui du Sénat dans l'ordre des consultations.

Peut-être cela provient-il de la conviction de Sidqi Pacha qu'il demeure le chef incontesté du Parti du Peuple et qu'il continuera à diriger la majorité parlementaire même après avoir quitté le pouvoir. Mais même le chef reconnu d'une majorité parlementaire n'a pas le droit de conseiller Sa Majesté avant d'être consulté, ni de se placer avant les présidents des assemblées.

Ces vérités semblent avoir échappé au président du Conseil soit parce qu'il est épuisé, soit parce qu'il croit trop en lui-même et en sa propre puissance.

Il est étrange que les partisans du ministère actuel accusent leurs adversaires d'avoir été des tyrans

monopolisant le pouvoir. Pourtant nous ne connaissons aucun de ces adversaires qui ait poussé l'orgueil jusqu'à conseiller Sa Majesté avant d'être consulté ou à se placer avant les présidents des assemblées sous prétexte qu'il dirigeait une majorité.

Et cependant cette anomalie se produit aujourd'hui précisément chez le président du Conseil qui prétendait être venu pour combattre la tyrannie populaire et y mettre fin.

Il est donc naturel que la crise que nous observons soit délicate, obscure et extrêmement complexe. Car si *Al-Ahram* dit vrai, alors le président du Conseil a tenté de créer un dangereux précédent incompatible avec toute vie constitutionnelle : celui par lequel un chef de gouvernement se réserve le droit non seulement de démissionner mais encore de désigner lui-même son successeur.

C'est déjà très grave — plus grave encore parce qu'il s'agit du président du Conseil. Nous espérons sincèrement et avec insistance que tout ce qu'a publié *Al-Ahram* soit faux malgré l'assurance catégorique du journal.

Nous ne doutons pas que si ces informations se révélaient exactes, leurs conséquences pourraient dépasser de beaucoup ce qu'imaginent actuellement les ministres et les politiciens qui discutent de cette crise.

Attendons donc. Peut-être qu'avant le coucher du soleil ce soir cette information sera catégoriquement démentie et que le ciel politique sera purifié de ces nuages menaçants. Ou peut-être ne le sera-t-elle pas, et alors la démission du ministère deviendra inévitable et incontestable.